

Du terrorisme d'Etat à un modèle de lutte contre l'impunité

Depuis 2003, le gouvernement argentin mène une politique centrée sur les droits de l'Homme⁽¹⁾. D'où l'on se demande comment celle-ci a-t-elle pu se construire, après que l'Argentine a connu la dictature la plus féroce de son histoire...

Claire BRUGGIAMOSCA, juriste

La dictature de la junte militaire, en place de 1976 à 1983, s'inscrit dans un contexte d'instabilité politique : il s'agit du sixième putsch militaire en Argentine depuis 1930. Toutes ces prises de pouvoir par la force ont le même objectif : la répression des mouvements ouvriers et le maintien du statut quo dans l'économie, au service des grands propriétaires terriens. Pourtant, de 1945 à 1957, sous les gouvernements péronistes, les conditions de vie et de travail de la classe populaire argentine ont été considérablement améliorées. Mais le massacre d'Ezeiza, en juin 1973, ne s'inscrit pas dans la même logique. En effet, alors que pour accueillir le général Perón, en retour d'exil, des millions de sympathisants se rassemblent à l'aéroport d'Ezeiza, le groupe paramilitaire d'extrême droite Triple A (Alliance Anti-communiste Argentine), dirigé par José López Rega, tire sur la foule. Perón se range du côté des assaillants, en qualifiant les militants péronistes de la branche de gauche de « *blancs-becs* ». Après la mort de Perón un an plus tard, le transfert de pouvoir à son épouse exacerbe les antagonismes de



Le quotidien Página 12 est, depuis sa création en 1987, la voix des survivants, mais aussi celle des disparus.

plus en plus violents entre militants péronistes de gauche et d'extrême droite. C'est dans ce cadre que s'inscrit le coup d'Etat du 24 mars 1976, date à laquelle la junte militaire, composée du chef de l'armée de terre, Jorge Rafael Videla, du chef de la Marine, Emilio Eduardo Massera, et du chef de l'armée de l'air, Orlando Ramón Agostini, va ériger un véritable terrorisme

(1) Le mariage pour les personnes de même sexe depuis 2010, la loi en mai 2012 sur l'identité de genre, une avancée historique pour les personnes transgenres, un modèle mondial pour l'envergure de l'action judiciaire déployée en matière de lutte contre l'impunité...

(2) Voir le témoignage de Rodolfo Scilingo dans le livre d'Horiačo Verbitsky, *El Vuelo. La guerre sale en Argentine*, Dagorno, 1998.

d'Etat. Le régime le plus répressif de l'histoire argentine va mettre en place, à partir de mars 1976 jusqu'en décembre 1983, un processus de « *réorganisation nationale* », défini par la junte comme le combat mené contre la « *subversion* ». Toute personne qui n'adhère pas à l'idéologie nationale-chrétienne est considérée comme subversive, ce qui inclut une grande partie de la population.

Le terrorisme d'Etat en Argentine

Le terrorisme d'Etat s'organise par un réseau de trois cent soixante-cinq centres clandestins de détention et de torture, implantés sur l'ensemble du territoire argentin, y compris dans les entreprises. Les « *subversifs* » sont enlevés, séquestrés dans ces centres, torturés, puis ils « *disparaissent* ». Ces « *disparus* » sont ensuite soit fusillés sommairement, soit jetés vivants par-dessus bord, dans le Rio de la Plata, durant les macabres « *vols de la mort* »⁽²⁾. Le sinistre terrorisme d'Etat aurait causé près de trente mille disparus, des centaines de milliers d'exilés et le vol de cinq cents bébés. Un plan systématique de vol de bébés est en effet

orchestré durant cette dictature militaire : les bébés, enlevés aux mères détenues dans les camps, sont appropriés par des familles proches des tortionnaires. En parallèle à ce terrorisme d'Etat se dessine un plan économique tout aussi terroriste. La politique ultralibérale, se fondant sur le tout à l'exportation et l'ouverture indiscriminée aux importations, menée par Martinez de Hoz, ministre de l'Economie de 1979 à 1981, va plonger le pays dans un marasme économique sans précédent⁽³⁾. Résultat, en juillet 1982, la dette extérieure de l'Argentine s'élève à plus de quarante milliards de dollars.

Malgré la violence de cette période et le climat de terreur résidant au sein de la société civile argentine, les familles des «disparus» se mobilisent et se rassemblent au sein d'associations, telles les Mères et les Grands-mères de la place de Mai, devenues, par leur courage, le symbole de la lutte contre l'impunité, en Argentine et dans le monde.

Le rôle des différentes institutions

Dans ce contexte dictatorial, l'Eglise catholique légitime la prise de pouvoir par la junte militaire. En effet celle-ci prône le rétablissement d'une société marquée par l'idéologie national-catholique, défendue par de nombreux évêques argentins contre le Mouvement des prêtres du Tiers monde, qui dénonce les actes commis par la dictature. Quant au vol de bébés, il s'insère dans une volonté de les rééduquer aux valeurs «occidentales et chrétiennes». Il s'agit, en somme, «d'un sauvetage de leurs âmes», à l'insu de leurs proches, par leur enlèvement et leur placement dans une famille généralement liée à l'institution militaire ou policière.

L'Eglise n'a jamais dénoncé les responsables d'exactions, ni même rompu avec l'Etat terro-

L'un des enjeux majeurs dans la poursuite de la lutte contre l'impunité en Argentine réside dans la reconnaissance de la complicité des grandes entreprises avec le terrorisme d'Etat.

(3) Cette politique économique est ouvertement critiquée dans la «Carta Abierta» de Rodolfo Walsh, journaliste d'investigation, porté disparu au lendemain de l'envoi de sa lettre.

riste, et certains de ses membres ont même contribué activement aux séances de torture infligées par les tortionnaires, comme l'ancien aumônier de police Von Wernich, qui est condamné, le 9 octobre 2007, par le Tribunal oral fédéral n°1 de La Plata, à la prison à perpétuité pour sa participation à sept homicides, quarante-deux séquestrations et trente et un cas de torture, entre 1976 et 1983.

De son côté la presse joue un rôle majeur durant la dictature, et la polémique entourant la cessation des parts de l'entreprise nationale de papeterie Papel Prensa n'est toujours pas dissipée. En effet, les actions de cette entreprise (dont le propriétaire est David Graiver, accusé par la junte militaire d'être affilié au groupe péroniste Montoneros) ont été cédées et réparties à sa mort, par les militaires, entre les journaux *Clarín*, *La Nación* et *La Razón*.

Retour à la démocratie... et à la justice ?

Le retour à la démocratie est marqué par l'élection de Ricardo Alfonsin (radical) à la présidence, et par le «jugement des juntas». Leur procès, débuté en avril 1985, juge les commandants des trois forces armées, terrestre, aérienne et maritime, qui avaient intégré le gouvernement dictatorial. En se basant sur le «Nunca más», le rapport rédigé par la Commission nationale sur la disparition des personnes, sept cents cas emblématiques de disparitions sont choisis par le parquet pour inculper les membres des juntes. A l'issue de ce procès, Videla et Massera sont condamnés à la peine de prison à perpétuité.

Cependant les mutineries se développent, dans des casernes. Alfonsin y répond en présentant au Congrès les lois dites d'«Obéissance due» et de «Point final», afin de protéger les militaires de poursuites pénales pour des actes commis durant la dictature. Alors que les organismes de droits de l'Homme s'opposent

à ces textes, le peuple argentin, encore tétanisé au sortir de la dictature, ne se mobilise pas comme il le devrait.

Son successeur péroniste, Carlos Menem, promulgue durant son mandat dix décrets de grâce de militaires et civils, condamnés ou en cours de jugement pour des faits qui ont eu lieu durant la dictature militaire. Les commandants de la junte condamnés durant le «jugement des junes» sont également graciés.

La justice argentine devenant inopérante, les jugements par contumace devant les juridictions étrangères et les «jugements pour la vérité» donnent le droit, aux familles des victimes, de connaître la vérité des faits concernant leurs proches disparus. Adolfo Scilingo, unique ancien officier à s'être présenté devant les juridictions espagnoles et à avoir brisé la «loi du silence» en confessant avoir participé aux «vols de la mort», est condamné pour crime contre l'humanité à mille quatre-vingt-quatre ans de prison, par la Cour suprême. Les actions menées par l'association Hijos (por la Identidad y la Justicia contra el Olvido y el Silencio) vont permettre à la société civile de ne pas se sentir abandonnée dans la lutte contre l'impunité.

Ni oubli ni pardon : la fin de l'impunité

Quelques jours après son accession à la présidence de la République argentine, en 2003, Néstor Kirchner appuie le projet d'annulation des lois d'«Obéissance due» et de «Point final», et des grâces. Ce projet est présenté par Patricia Walsh, députée du bloc de la Gauche unie, et rédigé par Carlos Zamorano, qui avait déjà participé à l'écriture de celui de 1996 - lequel, alors, n'avait pas été retenu par le Congrès. Cette fois, le Congrès adopte la loi d'annulation des «lois d'impunité». Ce sera le 21 août 2003.

Aussi les décisions rendues par la



Cour suprême sur l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité, indépendamment de la date de leur commission (l'affaire « Arancibia-Clavel » du 24 août 2004), sur l'inconstitutionnalité des lois d'« Obéissance due » et de « Point final » (l'affaire « Simon » du 14 juin 2005) et l'inconstitutionnalité des grâces (l'affaire « Mazzeo » du 13 juillet 2007) créent des jurisprudences internationales de premier ordre, dans le cadre de la protection des droits des victimes face à des crimes de masse.

Les affaires pénales sont toutes réouvertes après l'adoption de la loi de nullité. A travers ces procès, et par l'engagement militant de masse, l'Argentine est passée d'un pays prônant la réconciliation nationale par l'arrêt des poursuites pénales, avant 2003, à un exemple mondial pour l'envergure des actions judiciaires déployées face à l'impunité, depuis 2003.

La justice argentine s'organise en « Megacausa », soit une série d'affaires judiciaires liées entre elles par le lieu où ont été commis les crimes contre l'humanité, c'est-à-dire par centres de détention. Aucune loi et aucun tribunal spécial ne jugent les accusés : c'est le droit commun en vigueur qui est appliqué par tous les juges du

pays, pour tout citoyen, en respectant les règles du procès équitable. Les condamnés purgent également leurs peines dans des prisons de droit commun.

Ouvrir pour la restitution de la mémoire

La culture et la conscience sociale évoluent donc, progressivement, jusqu'à atteindre les institutions nationales. Les procès de lèse humanité font partie intégrante du contrat social de la société argentine. Cependant celle-ci demeure extrêmement divisée, et une partie de la population ne reconnaît toujours pas la légalité de ces procès.

Le quotidien *Página 12* est, depuis sa création en 1987, la voix des survivants, mais aussi celle des disparus. En effet, des annonces avec des photos des disparus sont publiées dans le corps principal du journal, au jour de « l'anniversaire » de leur disparition. Véritable reflet de la victoire de la démocratie, la restitution de la mémoire s'effectue donc par le biais d'un moyen de communication qui était réduit au silence durant le terrorisme d'Etat.

La lutte contre l'impunité menée par les organisations argentines des droits de l'Homme a collatéralement permis la création de deux institutions majeures,

Avec la collaboration d'institutions internationales, les Grands-mères de la place de Mai ont rendu possible la preuve de la filiation d'un enfant grâce au « taux de grand-maternité ».

au niveau mondial. D'une part l'Equipe argentine d'anthropologie légiste (Eaad) est le premier laboratoire d'anthropologie qui se dédie à la recherche de l'identité des personnes disparues lors de la perpétration de crimes de masse. D'autre part, et avec la collaboration d'institutions internationales, les Grands-mères de la place de Mai ont rendu possible la preuve de la filiation d'un enfant grâce au « taux de grand-maternité ».

Aujourd'hui, l'un des enjeux majeurs dans la poursuite de la lutte contre l'impunité en Argentine réside dans la reconnaissance de la complicité des grandes entreprises avec le terrorisme d'Etat. A cet effet, la Ligue argentine pour les droits de l'Homme œuvre énergiquement pour que les causes de la dictature soient enfin connues par la société argentine, comme en témoignent leur « campagne Ford » et l'affaire Acindar.

Après avoir donné l'exemple de lutte contre l'impunité dans son propre pays, et puisque l'Espagne refuse de juger les crimes du franquisme, la justice argentine semble décidée à juger ces crimes sur le fondement de la compétence universelle. Elle donne, par la même occasion, un exemple au monde : la possibilité que justice soit (enfin) faite. ●